

## Esquisse d'un modèle de schématisation du mécanisme sociologico-politique des conflits internationaux

Panayotis Soldatos

Volume 3, numéro 1, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700166ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700166ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Soldatos, P. (1972). Esquisse d'un modèle de schématisation du mécanisme sociologico-politique des conflits internationaux. *Études internationales*, 3(1), 14-36. <https://doi.org/10.7202/700166ar>

# ESQUISSE D'UN MODÈLE DE SCHÉMATISATION DU MÉCANISME SOCIOLOGICO-POLITIQUE DES CONFLITS INTERNATIONAUX

par Panayotis SOLDATOS \*

## INTRODUCTION

Le présent article s'insère dans le plan plus vaste d'une analyse systématique des attitudes et comportements conflictuels de la France à l'égard de l'Alliance atlantique et de son chef « charismatique », les États-Unis<sup>1</sup>. Il se situe au niveau de la formulation d'une série de notions théoriques et de typologies qui semblent pouvoir orienter la poursuite de notre recherche empirique et permettre la reconstitution ultérieure du mécanisme sociologico-politique de la situation conflictuelle étudiée.

L'opération intellectuelle qui a précédé la mise au point de notre modèle ne se reconnaît pleinement ni dans le raisonnement déductif ni dans la méthode inductive ; il s'agit de deux processus de réflexion que l'on peut isoler, d'un point de vue méthodologique, mais qui, dans la réalité de notre démarche, se trouvent, en fait, utilisés l'un et l'autre. En effet, grâce à une première analyse sociologique, réduisant le différend franco-atlantique à sa trame historico-politique essentielle<sup>2</sup> et tenant compte de nombreux travaux d'étude descriptive et de théorisation des conflits internationaux<sup>3</sup>, nous nous sommes permis une généralisation largement

\* Professeur adjoint au Département de science politique de l'Université laurentienne de Sudbury — Membre du corps scientifique de l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles.

<sup>1</sup> Étude mise en chantier en mai 1971, grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, et visant à stimuler l'analyse sociologique des conflits internationaux.

<sup>2</sup> Les limites que nous nous sommes fixées dans le cadre de cette publication nous empêchent de présenter ici la tranche « événementielle » de notre investigation.

<sup>3</sup> De l'abondante littérature portant sur la sociologie des conflits internationaux, nous relevons les travaux qui ont été consultés : STRAUZ-HUPÉ, R., et POSSONY, S. T., *International Relation in the Age of the Conflict between Democracy and Dictatorship*, New York, 1954 ; SPIEGEL, S. L., et WALTZ, K. W., *Conflict in World Politics*, 1971 ; SHERIF, M., *Des tensions intergroupes aux conflits internationaux*, Paris, 1971 ; BERNARD, S., *Le conflit franco-marocain*, 2 vol., Bruxelles, 1963 ; FREYMOND, J., *Le conflit sarrois*, Bruxelles, 1959 ; DURO-

inspirée du modèle de J.-B. Duroselle<sup>4</sup> et exprimée en quelques typologies et schématisations<sup>5</sup>.

Le rattachement de notre schéma à la construction théorique de l'auteur du *Conflit de Trieste* offre, croyons-nous, un appareil conceptuel, susceptible d'être utilisé, moyennant certaines modifications et quelques compléments de conceptualisation, comme outil de théorisation de la phénoménalité des rapports conflictuels internationaux. Appuyée, en effet, sur une investigation historique approfondie, la partie systématique de l'ouvrage de Duroselle constitue un cadre de référence fondamental et un fil directeur qui permet d'explorer les aspects sociologico-politiques généraux des conflits internationaux, situés tant au niveau des revendications territoriales que sur le plan des différends non territoriaux. Pour ce qui est de nos propositions de révision et d'élargissement des *items* des différentes typologies de l'auteur, elles s'imposent par notre désir d'accroître la valeur opérationnelle et les potentialités explicatives d'un modèle qui, s'il était repris *in toto*, ne serait pas suffisamment « rentable » au niveau de l'analyse d'un conflit non territorial affectant des rapports internationaux institutionnalisés et incorporés dans un projet « intégratif »<sup>6</sup>.

Dans cet ordre d'idées, l'effort de formulation théorique de cette étude est lié à un double objectif : évoquer et préciser les aspects essentiels du cadre de J.-B. Duroselle (paragraphe I) ; apprécier, réviser et compléter, sur certains points, les « grilles » conceptuelles de l'auteur en y introduisant de nouveaux *items* de classification schématique (paragraphe II). Quant à nos considérations finales, elles

---

SELLE, J.-B., *Le conflit de Trieste*, Bruxelles, 1966 ; BERNARD, J., « The Conceptualisation in Intergroup Relations with Special Reference to Conflict », in *Social Forces*, March, 1951, pp. 243-251 ; BERNARD, J., « The Theory of Games of Strategy as a Modern Sociology of Conflict », in *American Journal of Sociology*, March, 1954, pp. 411-424 ; STOUFFER, S., « An Analysis of Conflicting Social Norms », in *American Sociological Review*, December, 1949, pp. 707-717 ; MACK, R. W., et SNYDER, R. C., « The Analysis of Social Conflict — Towards an Overview and Synthesis », in *Journal of Conflict Resolution*, June, 1957, pp. 212-248 ; STRAUZ-HUPÉ *et al.*, *Protracted Conflict*, New York, 1959 ; SNYDER, R. C., et PAIGE, G. D., « The United States Decision to Resist Aggression in Korea : The Application of an Analytical Scheme », in *Administrative Science Quarterly*, December, 1958, pp. 341-378 ; SCHELLING, Th. C., *The Strategy of Conflict*, Cambridge, 1960 ; BOULDING, K. E., « Organization and Conflict », in *Journal of Conflict Resolution*, June, 1957, pp. 132ss ; WRIGHT, Q., « The Nature of Conflict », in *Western Political Quarterly*, June, 1951, pp. 202ss ; McCLELLAND, Ch. A., « The Acute International Crisis », in *International Political Analysis* (EDWARD, D., ed.), New York, 1970, pp. 155-175 ; FERGUSON, A. R., « Tactics in a Local Crisis », *ibidem*, pp. 177-189 ; BERNARD, S., « Le conflit de Trieste et l'évolution de la sociologie des relations internationales », in *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1968, N° 4, pp. 733-776 ; ELLIOT, R. S. P., et HICKIE, J., *Ulster : A Case Study in Conflict Theory*, London, 1971.

<sup>4</sup> Ce modèle est exposé dans la partie systématique de l'ouvrage *Le conflit de Trieste*, *op. cit.*, partie III.

<sup>5</sup> Le stade suivant sera celui de l'élargissement de nos connaissances descriptives, dans le but de déboucher sur une schématisation plus raffinée et davantage conforme à la réalité objective des conflits internationaux.

<sup>6</sup> Notre schéma sera utilisé pour l'encadrement théorique du comportement conflictuel de la France à l'égard de l'Alliance atlantique, étroitement lié aux carences et contradictions des superstructures « intégratives » de l'OTAN.

portent sur la problématique de la sociologie des conflits, qui intéresse, simultanément, la sociologie politique interne, la théorie des relations internationales et la sociologie de l'intégration régionale, et dont la plaque tournante explicative se situe au niveau de l'élaboration d'une typologie de l'intérêt national et d'une théorie de l'influence combinée avec une théorie de la décision politique.

## I - LE CADRE THÉORIQUE DE DUROSELLE, SOURCE D'INSPIRATION CONCEPTUELLE DE NOTRE MODÈLE DE SCHÉMATISATION

Dans la troisième partie de son ouvrage sur le conflit de Trieste, Duroselle procède à la présentation systématique du cadre théorique qui lui a permis la reconstitution du mécanisme sociologico-politique des relations conflictuelles observées.

Nous y relevons neuf niveaux de schématisation :

- le niveau des échanges d'influences conflictuelles ;
- le niveau des modalités de déclenchement des conflits ;
- le niveau de la classification des conflits, sur la base de leur nature et de leurs objectifs ;
- le niveau des motivations des comportements conflictuels ;
- le niveau des stratégies conflictuelles ;
- le niveau des tactiques conflictuelles ;
- le niveau des forces profondes qui déterminent les rapports conflictuels ;
- le niveau des types de personnalité politique, propres aux hommes d'État, et de leur impact sur les situations conflictuelles ;
- le niveau des mécanismes de dénouement des conflits, liés aux méfiances observées dans la phase conflictuelle.

### 1. La typologie des échanges d'influences conflictuels

L'auteur, partant de l'hypothèse qui met en présence deux États et leurs populations respectives, incorpore, dans sa typologie, deux séries d'*actions* et de *réactions* conflictuelles : 1) les actions entreprises par les autorités de chaque État à l'égard de sa propre population, d'une part, des autorités de l'État adverse et de sa population, d'autre part ; 2) les réactions de chacune desdites populations à l'égard de ses propres dirigeants, d'une part, de la population de l'État adverse et de ses dirigeants, d'autre part.

Par ailleurs, il tient compte, dans le genre conflictuel particulier observé, des comportements des deux populations du territoire libre de Trieste, de ceux des États-tiers et de ceux des organisations internationales impliquées dans le conflit <sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Dans le tableau N° 1, rendant compte du cadre conceptuel de J.-B. Duroselle, nous représentons les composantes d'influence par une série de symboles, dont nous fournissons en même temps l'explication.

TABLEAU 1

*Représentation symbolique ou simplifiée des composantes essentielles  
du schéma théorique de J.-B. Duroselle*

**1. Typologie des échanges d'influences conflictuels**

- a (A) → B
  - a (A) → P<sub>1</sub>
  - a (A) → P<sub>2</sub>
  - a (A) → E
  - a (B) → A
  - a (B) → P<sub>1</sub>
  - a (B) → P<sub>2</sub>
  - a (B) → E
  - r (P<sub>1</sub>) → A
  - r (P<sub>1</sub>) → B
  - r (P<sub>1</sub>) → P<sub>2</sub>
  - r (P<sub>1</sub>) → E
  - r (P<sub>2</sub>) → A
  - r (P<sub>2</sub>) → B
  - r (P<sub>2</sub>) → P<sub>1</sub>
  - r (P<sub>2</sub>) → E
  - a (E) ou r (E) → A
  - a (E) ou r (E) → B
  - a (E) ou r (E) → P<sub>1</sub>
  - a (E) ou r (E) → P<sub>2</sub>
- où
- a : action
  - r : réaction
  - A : autorités du 1<sup>er</sup> État souverain
  - B : autorités du second État souverain
  - P<sub>1</sub> : population de l'État A
  - P<sub>2</sub> : population de l'État B
  - E : environnement conflictuel, composé des deux populations du territoire libre de Trieste, d'États-tiers et d'organisations internationales

**2. Typologie des procédures de déclenchement des conflits**

- Déclenchement par décision
- Déclenchement par occasion
- Déclenchement par contrecoup
- Déclenchement par maturation

**3. Typologie des conflits selon leur nature et leurs objectifs**

- Conflits territoriaux
- Conflits non territoriaux
- Conflits nationaux
- Conflits de dérivation
- Conflits d'action
- Conflits de réaction

**4. Typologie des motivations**

- Motivations économiques
- Motivations idéologiques
- Motivations nationales
- Motivations de dérivation
- Motivations de puissance (souci de sécurité ; recherche d'équilibre ; volonté de prestige)

**5. Typologie des calculs stratégiques**

- X% : les chances que l'on aura de voir la partie adverse céder, ou recourir à la force
- p : la perte que l'on subira si la partie adverse cède
- pl : la perte que l'on subira si on remporte l'épreuve de force
- Y% : les chances que l'on aura de remporter l'épreuve de force
- E : ce que l'on gagnera si on remporte l'épreuve de force
- P : ce que l'on perdra si on a le dessous dans l'épreuve de force

— risques : mineurs, majeurs, absolus.

**6. Typologie des tactiques conflictuelles**

- Attente (active ou passive)
- Négociation (bilatérale ou multilatérale)
- Recours aux tiers (bons offices, médiation)
- Menace d'un recours à la force ou d'une riposte
- Recours à la force ou riposte (rétorsion, représailles)

**7. Typologie des forces profondes**

- Impulsions (ou facteurs) économiques
- Impulsions (ou facteurs) démographiques
- Impulsions idéologiques (nationalistes, etc.)
- Impulsions de puissance

**8. Typologie des personnalités politiques**

- Doctrinaires et opportunistes
- Lutteurs et conciliateurs
- Idéalistes et cyniques
- Rigides et imaginatifs
- Joueurs et prudents
- Révolutionnaires et légalistes

**9. Typologie des méfiances conflictuelles**

- Méfiance latente ou diplomatique
- Méfiance conjoncturelle
- Méfiance structurelle

## 2. Les procédures de déclenchement des conflits

J.-B. Duroselle retient, dans le cadre de cette typologie, quatre modalités : le déclenchement *par décision* des dirigeants, lorsque l'initiative conflictuelle n'est pas liée à la perception d'une quelconque réaction populaire ; le déclenchement *par occasion*, dû à un accident historique et constituant l'actualisation d'une revendication nationale latente ; le déclenchement *par contrecoup*, visant à répondre, sur un tout autre terrain, à l'attitude conflictuelle adoptée par la partie adverse ; le déclenchement *par maturation*, dû à la perception des impératifs conflictuels par la population d'un État.

Ainsi que l'auteur le démontre dans la partie descriptive de son ouvrage, un conflit peut se manifester par le concours de plusieurs types de déclenchement.

## 3. La classification des conflits selon leur nature et leurs objectifs

J.-B. Duroselle, partant d'une classification générale des situations conflictuelles, basée sur les objectifs qui animent les divers protagonistes d'affrontements internationaux, distingue deux formes de conflits : les conflits *territoriaux* et les conflits *non territoriaux*. Ensuite, il élargit sa « grille » en y introduisant de nouveaux types de conflits, identifiés au niveau des motivations des protagonistes et des modalités de l'action conflictuelle : il s'agit des conflits *nationaux*, des conflits *de dérivation*, des conflits *d'action* et des conflits *de réaction*.

## 4. La « grille » des motivations

Nous y trouvons cinq types de motivations : les motivations *économiques*, les motivations *idéologiques*, les motivations *nationales*, les motivations *de dérivation*, et les motivations *de puissance*.

La dernière de ces motivations secrète trois submotivations : le *souci de sécurité*, la *recherche d'équilibre* et la *volonté de prestige*.

## 5. Le schéma des stratégies conflictuelles

Selon l'auteur, les différents types de décisions stratégiques, visant à préciser les enjeux en fonction des risques assumés<sup>8</sup>, sont étroitement liés à l'identification et à l'évaluation du degré d'intensité de six variables pouvant être formulées comme suit :

- les chances que l'on aura de voir la partie adverse céder ou, au contraire, recourir à la force (X%) ;

<sup>8</sup> L'auteur décèle trois niveaux de risques : le risque *mineur* (perte d'argent, de prestige, de pouvoir, de vies humaines) ; le risque *majeur* (atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance nationale) ; le risque *absolu* (menace concernant l'existence physique de la nation ou d'une grande partie de celle-ci).

- la perte que l'on subira si la partie adverse cède sans risquer l'épreuve de force (p) ;
- la perte que l'on subira si on remporte l'épreuve de force acceptée par la partie adverse (pl) ;
- les chances que l'on aura de remporter l'épreuve de force acceptée par la partie adverse (Y%) ;
- ce que l'on gagnera si on remporte l'épreuve de force (E) ;
- ce que l'on perdra si on a le dessous dans l'épreuve de force engagée (P).

## 6. La typologie des tactiques conflictuelles

Les décisions tactiques, étroitement liées à la stratégie dont elles précisent les objectifs particuliers, se reconnaissent, selon l'auteur, dans les comportements suivants : attente (active ou passive) ; négociation (bilatérale ou multilatérale) ; recours aux tiers (bons offices ou médiation) ; menace d'un recours à la force ou d'une riposte ; recours à la force ou riposte (rétorsion, représailles).

## 7. L'esquisse des forces profondes

À l'instar de P. Renouvin<sup>9</sup>, l'auteur nous propose, pour l'étude des actions conflictuelles, quatre éléments de causalité, qu'il qualifie de forces profondes : il s'agit des *impulsions ou facteurs économiques*, des *impulsions ou facteurs démographiques*, des *impulsions idéologiques (impulsions nationalistes, etc.)* et des *impulsions de puissance*.

## 8. La « grille » des principaux types de personnalité des dirigeants

Considérant que l'homme politique peut, lorsqu'il possède soit des dons intellectuels, soit une fermeté de caractère, soit un tempérament qui le portent à franchir les limites des situations objectives, essayer de modifier le jeu des forces qui les déterminent, J.-B. Duroselle élabore une typologie des principaux types de personnalité politique, susceptible de nous fournir de nouveaux déterminants des rapports conflictuels.

Nous y trouvons six couples de personnalités politiques :

- les doctrinaires et les opportunistes ;
- les lutteurs et les conciliateurs ;
- les idéalistes et les cyniques ;
- les rigides et les imaginatifs ;
- les joueurs et les prudents ;
- les révolutionnaires et les légalistes.

<sup>9</sup> Voir son étude (élaborée en collaboration avec J.-B. Duroselle), *Introduction à l'histoire des relations internationales*, (3<sup>e</sup> éd., 1970), Première partie : Les forces profondes.

## 9. Les types de méfiance conflictuelle

Le rythme, le degré de développement du processus conflictuel, sa durée, les calculs de stratégie et de tactique qu'il connaît, les modalités, enfin, de son dénouement, qui est souvent l'aboutissement d'un marchandage tacite, sont étroitement liés aux méfiances qui caractérisent les rapports des protagonistes du conflit.

À ce propos, Duroselle évoque trois formes de méfiance, conditionnant l'évolution du processus conflictuel et les règles des marchandages tacites qui précèdent son dénouement : la méfiance *latente* ou *diplomatique*<sup>10</sup> ; la méfiance *conjoncturelle*, qui se manifeste tout au long du processus conflictuel et crée un climat de doute et de suspicion, susceptible de compromettre les chances d'un dénouement pacifique<sup>11</sup> ; la méfiance *structurelle*, enfin, due au fait que les adversaires n'appartiennent pas au même type de régime, ne se réclament pas du même système de valeurs et n'obéissent pas à la même conception de la politique.

## II – APPRÉCIATION CRITIQUE ET ÉLARGISSEMENT CONCEPTUEL DU SCHÈME DE DUROSELLE

L'objet de cette démarche n'est pas de refondre entièrement les données essentielles de l'analyse conflictuelle de Duroselle pour obtenir un nouveau cadre théorique. Nous nous limitons à préciser nos observations critiques, d'une part, à réviser et à compléter les « grilles » proposées, d'autre part.

Les considérations critiques et les éléments de révision et de théorisation que nous formulons se trouvent intégrés dans les neuf niveaux de conceptualisation de l'auteur auxquels nous en ajoutons un dixième, celui des modalités de dénouement.

### 1. La faiblesse théorique d'une typologie des échanges d'influences conflictuels fondée sur le principe de l'action et de la réaction

Duroselle distingue, dans sa typologie, deux types d'influences conflictuelles : celles qui sont liées à une action et celles qui émanent d'une réaction.

Cette distinction est basée sur les différences qui, de l'avis de l'auteur, séparent l'action conflictuelle de la réaction conflictuelle et qui sont au nombre de quatre<sup>12</sup> :

- l'action se situe au niveau des dirigeants, tandis que la réaction est du ressort des masses ;
- l'action (des dirigeants) a un aspect de *finalité*, alors que la réaction (des masses) présente des caractéristiques de *causalité* ;

<sup>10</sup> Elle est de règle entre diplomates.

<sup>11</sup> Selon Duroselle, la méfiance conjoncturelle est liée à la question du marchandage tacite qui précède le dénouement d'un conflit. À ce propos, l'auteur réussit à théoriser les deux questions à la lumière des considérations de Thomas Schelling (*op. cit.*).

<sup>12</sup> Les trois dernières caractéristiques sont liées avec la première par un rapport de causalité : elles en fournissent l'explication.

- l'action (des dirigeants) prend la forme d'une démarche *concertée*, tandis qu'il n'en va pas de même pour la réaction (des masses) ;
- l'action (des dirigeants) a un aspect *volontariste*, alors que la réaction (des masses) a, généralement, un caractère *émotionnel*.

Pour ce qui nous concerne, nous ne pensons pas pouvoir nous aligner, en tout état de cause, sur les critères de distinction proposés, qui risquent de transformer une distinction relative en une distinction trop absolue et de portée générale.

La distinction entre le comportement socio-politique des dirigeants et celui des masses nous rappelle, quelque peu, la dichotomie entre gouvernants et gouvernés, œuvre des juristes.

D'un point de vue sociologico-politique, en revanche, les pouvoirs politiques ne diffèrent pas, fondamentalement, dans leur mode d'« agrégation » des volontés humaines, d'un groupe de pression qui encadre les masses ou d'une élite socio-économique qui intervient dans le processus conflictuel pour y faire valoir ses options. Dès lors, l'analyse sociologico-politique des conflits doit se pencher, avant tout, sur la question de savoir qui l'emporte et comment, qui échoue et pourquoi, dans les multiples échanges d'influences auxquels le processus d'affrontement se ramène, plutôt que sur les pouvoirs nominaux des acteurs.

La distinction de Duroselle n'est pas conforme à certains autres principes de classification, formulés par l'auteur dans le même travail. Dans le cas, notamment, des conflits déclenchés par maturation, l'initiative conflictuelle appartient, en réalité, à la population, les dirigeants ne faisant que réagir aux *stress* de l'environnement de leur système et répondre aux exigences des membres de la communauté politique. Aussi dans pareil cas, les rapports de *finalité* et de *causalité*, sont-ils inversés.

Dans le cadre du processus politique d'un système du type des États modernes, les influences des masses sont de plus en plus canalisées par les groupes socio-politiques. Dès lors, le comportement des masses prend, très souvent, la forme d'une démarche *concertée* se servant des « courroies de transmission » que constituent lesdits groupes.

S'il est vrai que le comportement des masses peut être empreint d'éléments émotionnels, il n'en reste pas moins que cette caractéristique se situe, parfois, au niveau de l'action des dirigeants. Comment, par exemple, pourrait-il en être autrement dans le cas d'un conflit déclenché par *occasion*, ou par *contrecoup* et mettant aux prises des dirigeants émotifs.

L'encadrement des masses par les groupes de la *communauté politique active* d'un système étatique<sup>13</sup> limite les dimensions émotionnelles du comportement conflictuel des masses.

<sup>13</sup> Sur la signification de ce terme, dont nous revendiquons la paternité, voir notre ouvrage *Vers une sociologie de l'intégration communautaire*, Bruxelles, 1971 (ronéo), p. 34.

Si on se réfère au cadre conceptuel de la mécanique<sup>14</sup>, source d'inspiration pour la formulation du « tandem » « action-réaction », nous constatons que la distinction des deux termes est basée sur l'enchaînement, dans le temps, des phénomènes qu'ils désignent — ceux de l'action étant antérieurs — et sur leur égalité. Or il n'est pas de règle rigoureuse dans les situations conflictuelles que les démarches des dirigeants soient toujours antérieures aux comportements des masses et que l'action d'un protagoniste du conflit entraîne une réaction égale en intensité.

Dans cet ordre d'idées, il est préférable, dans un modèle de schématisation abstraite, de parler de comportements et d'échanges d'influences conflictuels, consistant en un enchaînement d'actions et de réactions qui n'est pas lié à la seule qualité des protagonistes du *feedback* et qui varie selon les cas.

C'est pourquoi, tout en reprenant la typologie de Duroselle, nous la représentons symboliquement en termes de comportement plutôt qu'en termes d'action ou de réaction<sup>15</sup>.

## 2. Les équivoques de la typologie sur les modalités de déclenchement des conflits

L'auteur utilise, à ce propos, des concepts dont la force explicative au niveau d'une schématisation abstraite semble fort limitée.

En effet, à moins d'une référence explicite et constante à la définition de leur contenu, du reste difficilement praticable dans le cadre d'une « grille » conceptuelle, les expressions « déclenchement par décision », « déclenchement par occasion », « déclenchement par contrecoup », « déclenchement par maturation » comportent un chevauchement sémantique. À s'exprimer de la sorte, on court le risque de transformer une distinction fort relative en une distinction trop absolue, et ceci pour les raisons suivantes :

— À dire vrai, tous les quatre types de déclenchement peuvent s'actualiser par une *décision* politique des dirigeants.

— Le déclenchement par *occasion* présente, selon la propre définition de l'auteur, les aspects d'une *maturation*, tant au niveau des revendications populaires que sur le plan des attitudes des dirigeants. L'accident historique ne fait qu'allumer l'étincelle conflictuelle.

— Un accident historique peut provoquer un déclenchement par décision, en l'absence de toute intervention populaire, de toute revendication latente au niveau des masses.

<sup>14</sup> S. BERNARD, (*loc. cit.*, p. 157), explique avec beaucoup de clarté les rapports entre l'action et la réaction dans l'ordre des forces physiques.

S. Bernard limite ses critiques au niveau des constructions théoriques de Duroselle consacrées à la formulation d'un modèle de la décision stratégique, aux forces profondes qui déterminent les situations conflictuelles, aux facteurs de personnalité et aux règles de marchandage tacite. Il ne remet pas en cause le contenu des différentes typologies de l'auteur du *Conflit de Trieste*.

<sup>15</sup> Voir *infra*, tableau 2.

— Nous pensons que la distinction entre les actes de représailles, intrinsèquement *illicites* (blocus, bombardement naval, embargo, confiscation, séquestre, saisie de navires, boycottage, blocage de fonds, arrestation ou expulsion de ressortissants étrangers, etc.) et les mesures de rétorsion, juridiquement licites (expulsion réciproque d'agents diplomatiques et consulaires, limitation de leurs déplacements dans un rayon déterminé, etc.), se situe au niveau du droit international et ne présente pas beaucoup d'intérêt conceptuel pour la sociologie des conflits.

— Le déclenchement par voie de *représailles* peut présenter tous les aspects d'un *contrecoup*.

Dans cet ordre d'idées, nous proposons une refonte de la typologie de l'auteur, qui sécrète les types de déclenchement suivants :

a) déclenchement par *décision anticipée*. Dans ce cas, les dirigeants, en l'absence de toute action du corps social ou de l'environnement extra-sociétal, anticipent sur les nécessités futures et introduisent, par le fait même, de l'imprévisibilité dans le processus conflictuel ;

b) déclenchement par *réaction*. Il est consécutif à l'attitude ou au comportement d'un autre acteur conflictuel. Cette procédure peut prendre l'une des formes suivantes :

— déclenchement par *accident historique*, lorsque la réaction conflictuelle est liée à un événement qui fait détoner des revendications latentes du *système* (autorités ou masses) qui réagit ;

— déclenchement par *diversion*. Il s'agit d'un comportement visant à détourner, totalement ou partiellement, l'adversaire d'un point d'affrontement en créant un autre front conflictuel.

— déclenchement par voie de *représailles*. Il vise à obliger la partie adverse d'abandonner une action conflictuelle <sup>16</sup>.

c) Nous avons, enfin, le déclenchement par *maturation*, issu de la pression qu'un corps social, déjà sensible aux aspects conflictuels d'une situation, exerce sur les dirigeants.

### 3. Élargissement de la « grille » des types de conflits basés sur la nature des situations conflictuelles

Partant de la notion d'*objectif*, nous nous efforçons ici d'enrichir la typologie de J.-B. Duroselle, par l'identification de nouveaux aspects conflictuels.

a) Les conflits *territoriaux* peuvent avoir un caractère *offensif* pour celle des parties qui recherche l'extension de son espace (terrestre, maritime, aérien) et un aspect *défensif* pour la partie qui désire le maintien de son intégrité territoriale.

b) De même, dans le cas des conflits *non territoriaux*, nous retrouvons le comportement *offensif* chez la partie qui crée une situation conflictuelle dans le

<sup>16</sup> Dans notre typologie, la différence entre « déclenchement par diversion » et « déclenchement par voie de représailles » est, la plupart du temps, d'ordre *quantitatif*, le premier donnant lieu à un nouveau conflit dont l'ampleur dépasse celle d'une réaction par voie de représailles.

but d'accroître ses capacités ou potentialités et le comportement *défensif* chez la partie qui tente de « contenir » (*containment*) la pression de son adversaire.

c) Pour ce qui est des conflits *non territoriaux*, plus particulièrement, nous pouvons distinguer les catégories suivantes :

- conflits militaires <sup>17</sup> ;
- conflits politiques au sens large du terme <sup>18</sup> ;
- conflits économiques ;
- conflits démographiques ;
- conflits culturels.

Il est évident qu'un conflit peut présenter plusieurs aspects à la fois et que ces aspects ne sont pas, forcément, les mêmes pour les deux parties en cause <sup>19</sup>.

#### 4. Le niveau des motivations

Nous pensons pouvoir garder la typologie des motivations que l'auteur nous propose, moyennant l'adjonction du cas des motivations *démographiques* et de celui des motivations *culturelles*.

D'autre part, nous tenons à préciser les idées quant au sens que nous donnons au concept « motivation » et à la différence qui le sépare, dans notre schéma, de celui de *forces profondes* et qui peut échapper au lecteur à cause d'une certaine symétrie existant, au niveau du cadre conceptuel de Duroselle, entre la typologie des motivations et la liste des forces profondes <sup>20</sup>.

— Les motivations peuvent s'inscrire dans un double système de finalité et de causalité, tandis que les forces profondes se rattachent à un cadre de causalité.

— Les motivations se situent exclusivement au niveau des acteurs, alors que les forces profondes concernent, soit des éléments objectifs, soit des éléments subjectifs.

— La recherche des motivations ne nous permet pas toujours de dégager la liste complète des forces profondes qui ont déterminé un comportement conflictuel. En d'autres termes, le témoignage d'un acteur ne nous aide pas toujours à saisir la totalité des mobiles de son action : parfois, il hésite à révéler ses motifs pour des raisons de philosophie politique, d'opportunité politique, etc. ; il peut même

<sup>17</sup> Il ne faudrait pas confondre les conflits militaires dont l'identification se situe au niveau des problèmes de défense (par exemple le conflit franco-atlantique) avec les conflits *armés*, vus sous l'angle des *moyens* conflictuels utilisés.

<sup>18</sup> Nous y incorporons des conflits liés à des aspirations nationales, à des litiges institutionnels, à des controverses idéologiques, à des divergences de religion, à une volonté de puissance, etc.

<sup>19</sup> Cette mise au point est, également, valable pour certaines autres typologies, incorporées dans notre modèle (voir *supra*, rubriques 2., et *infra*, rubriques 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10).

<sup>20</sup> Au niveau des motivations, J.-B. Duroselle parle de motivations économiques, de motivations idéologiques, de motivations nationales, de motivations de dérivation, de motivations de puissance. Au niveau des forces profondes, il se réfère aux impulsions économiques, aux impulsions idéologiques, aux impulsions nationalistes et à la volonté de puissance.

être inconscient de certains ou de la plupart des facteurs qui concourent à la production de son comportement conflictuel<sup>21</sup> et<sup>22</sup>.

### 5. L'extension de la partie explicative du modèle de décision stratégique

La liste des variables que l'auteur élabore pour schématiser le calcul stratégique des protagonistes d'une situation conflictuelle répond davantage aux caractéristiques d'un conflit *territorial* et est assez centré, tant au niveau de la tactique que sur le plan du dénouement, sur l'éventualité d'une épreuve de force.

Quant à nous, nous décelons, dans le cadre d'un calcul stratégique d'estimation des enjeux conflictuels, les vingt-quatre variables suivantes :

- Xc% : probabilité de voir la partie adverse céder ;
- Xsq% : probabilité de voir la partie adverse défendre le « *statu quo* » ;
- Xca% : probabilité de voir la partie adverse contre-attaquer<sup>23</sup> ;
- Xf% : probabilité de se voir obligé de recourir à la force ;
- Yssq% : probabilité de voir la partie adverse réussir dans la défense du « *statu quo* » ;
- Yesq% : probabilité de voir la partie adverse échouer dans la défense du « *statu quo* » ;
- Yeca% : probabilité de remporter l'épreuve de la contre-attaque ;
- Ysca% : probabilité d'avoir le dessous dans l'épreuve de la contre-attaque ;
- Ysf% : probabilité de remporter l'épreuve de force dont on a eu l'initiative ;
- Yef% : probabilité d'avoir le dessous dans l'épreuve de force dont on a eu l'initiative ;
- Gc : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse cède ;
- Pc : la perte que l'on subira si la partie adverse cède ;
- Pssq : la perte que l'on subira si la partie adverse s'accroche avec succès au « *statu quo* » ;
- Gssq : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse s'accroche avec succès au « *statu quo* » ;
- Gesq : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse échoue dans la défense du « *statu quo* » ;

<sup>21</sup> Ainsi que l'affirmait E. DURKHEIM (*Revue philosophique*, 1897), « la vie sociale doit s'expliquer non par la conception que s'en font ceux qui y participent, mais par des causes profondes qui échappent à la conscience » (cité par R. PINTO et M. GRAWITZ, *Méthodes des Sciences sociales*, Paris, 1969, p. 30).

<sup>22</sup> Dans cet ordre d'idées, le chercheur, qui se livre à une investigation sur les déterminants d'un comportement, doit diriger son activité vers trois niveaux : celui de l'étude des motifs avancés par l'acteur, celui de la recherche des *situational data* et celui de l'examen psychanalytique de l'auteur selon des méthodes cliniques (voir D. KRECH et R. S. CRUTCHFIELD, *Théorie et problèmes de psychologie sociale*, Paris, 1952 ; P. RIEFF, « Psychology and Politics : The Freudian Connection » in *World Politics*, pp. 293-305).

<sup>23</sup> Il s'agit de toute sorte de contre-attaque (armée, politique, économique, etc.). Dans le calcul stratégique, l'éventail des divers types de contre-attaque doit être valablement établi et suffisamment évalué.

- Pesq : la perte que l'on subira si la partie adverse échoue dans la défense du « *statu quo* » ;
- Geca : le gain que l'on obtiendra si on a le dessus dans l'épreuve de la contre-attaque ;
- Peca : la perte que l'on subira si on a le dessus dans l'épreuve de la contre-attaque ;
- Gsca : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse remporte l'épreuve de la contre-attaque<sup>24</sup> ;
- Psca : la perte que l'on subira si la partie adverse remporte l'épreuve de la contre-attaque ;
- Gsf : le gain que l'on obtiendra si on remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative ;
- Psf : la perte que l'on subira si on remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative ;
- Pef : la perte que l'on subira si la partie adverse remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative ;
- Gef : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative.

Pour ce qui est du *measurement* des variables énoncées, nous acceptons, moyennant quelques précisions, les degrés de probabilité proposés par Duroselle ; en revanche, nous avons quelques difficultés à souscrire à ses formulations conceptuelles concernant les niveaux d'intensité des risques conflictuels.

a) Au sujet des degrés de probabilité stratégique, nous distinguons les cinq degrés suivants : probabilité négligeable (N) ; probabilité faible (F) ; probabilité moyenne (M) ; probabilité grande ou forte ou élevée (G) ; probabilité très élevée (T.E.).

b) Quant aux propositions visant à mesurer le degré des risques encourus par les protagonistes conflictuels, élément indispensable d'un calcul stratégique, tout en acceptant l'idée d'une échelle à plusieurs niveaux, nous proposons deux types de modifications :

— Nous pensons que la nomenclature des niveaux de risque gagnerait en souplesse et en précision, si nous y introduisions le risque moyen.

— Nous ne pouvons retenir, pour une généralisation abstraite, les éléments incorporés par Duroselle dans chaque niveau de risque. En effet, le calcul à propos d'un risque stratégique dépend, non seulement de l'évolution qualitative ou quantitative des variables évoquées, mais, également, du contexte historico-politique d'une situation conflictuelle (période historique, données économiques, facteurs démographiques, éléments structurels), des attitudes, des conceptions idéologiques, des caractéristiques psycho-physiologiques et des tempéraments socio-politiques des protagonistes du conflit. Si on prend, par exemple, le cas du conflit israélo-arabe, la perspective d'une perte importante en vies humaines constitue pour les Israéliens un risque majeur : en revanche, cette même variable, examinée dans le

<sup>24</sup> Le perdant d'une guerre, par exemple, peut voir sa position morale ou diplomatique renforcée.

cadre conflictuel du Sud-Est asiatique, pourrait être située, par les Chinois, au niveau d'un risque mineur. De même, un homme politique considéré comme joueur ou idéaliste ne situerait pas les divers risques stratégiques au même niveau qu'un dirigeant réaliste ou prudent ou cynique ou opportuniste.

## 6. La typologie des tactiques

Nous y ajoutons, dans le cadre de la tactique de riposte, deux modalités : la riposte directe et la riposte par contrecoup ; nous intégrons, par ailleurs, les représailles et la rétorsion dans la même tactique, la différence qui les sépare étant, comme nous l'avons vu, d'ordre juridique. Quant au recours aux tiers, et afin de ne pas introduire un nouveau mode de tactique conflictuelle, nous y voyons, en dehors des procédures de bons offices ou de médiation<sup>25</sup>, l'arbitrage et l'intervention judiciaire.

Le schéma des forces profondes de Duroselle nous incite à formuler quatre critiques majeures.

## 7. Vers un nouveau principe d'exposition des forces profondes

— Dans son énumération des forces profondes, l'auteur entremêle des causes objectives à des éléments d'attitude. Il intègre, en effet, dans la même catégorie explicative (forces profondes), les facteurs démographique-économiques, situés au niveau des causes objectives et les impulsions nationalistes, idéologiques ou de puissance, situées sur le plan des éléments subjectifs.

— Il qualifie de forces « profondes » des données sociologico-politiques qui ne se situent pas toutes au même niveau de profondeur : les attitudes nationalistes, les conceptions idéologiques et la volonté de puissance sont des variables conditionnées par les facteurs objectifs.

— La terminologie de l'auteur, relative aux forces profondes, est très fluctuante et, par le fait, incertaine. En effet, dans une partie de son exposé systématique, il parle d'*impulsions*, ce qui nous amène au niveau des variables psycho-sociales ; dans une autre, il utilise le terme « facteur » et situe le lecteur plutôt au niveau des situations objectives.

— Nous refusons de souscrire à une présentation qui vise à attribuer un rôle de déterminant indépendant aux impulsions idéologiques et aux attitudes socio-politiques. Celles-ci sont, en effet, conditionnées par les situations objectives, dans la mesure où elles constituent le sous-produit des *rappports sociaux*.

Dans cet ordre d'idées, nous préférons parler de *conditions* ou de *forces* conflictuelles, comportant deux catégories de déterminants : les *situations objectives* (conditions démographiques, facteurs géographiques, causes économiques) et les

<sup>25</sup> Entre les bons offices et la médiation, il y a une différence de forme d'intervention : les bons offices sont plus discrets, alors que la partie médiatrice suit la négociation et propose, elle-même, une solution au litige (voir Ch. ROUSSEAU, *Droit international public*, 1965, p. 280).

TABLEAU 2

## Représentation symbolique ou simplifiée des composantes de notre modèle

## 1. Typologie des échanges d'influences conflictuels

- c (A) → B  
 c (A) → CP<sub>1</sub>  
 c (A) → CP<sub>2</sub>  
 c (A) → E  
 c (B) → A  
 c (B) → CP<sub>1</sub>  
 c (B) → CP<sub>2</sub>  
 c (B) → E  
 c (CP<sub>1</sub>) → A  
 c (CP<sub>1</sub>) → B  
 c (CP<sub>1</sub>) → CP<sub>2</sub>  
 c (CP<sub>1</sub>) → E  
 c (CP<sub>2</sub>) → A  
 c (CP<sub>2</sub>) → B  
 c (CP<sub>2</sub>) → CP<sub>1</sub>  
 c (CP<sub>2</sub>) → E  
 c (E) → A  
 c (E) → B  
 c (E) → CP<sub>1</sub>  
 c (E) → CP<sub>2</sub>

où

- c : comportement conflictuel  
 A : autorités du premier acteur conflictuel  
 B : autorités du second acteur conflictuel  
 CP : communauté politique du premier acteur conflictuel  
 CP : communauté politique du second acteur conflictuel  
 E : environnement conflictuel (autorités et communautés politiques des systèmes nationaux et internationaux impliqués dans le conflit)

## 2. Typologie des procédures de déclenchement des conflits

- Déclenchement par décision anticipée  
 — Déclenchement par réaction  
   — déclenchement par accident historique  
   — déclenchement par diversion  
   — déclenchement par voie de représailles  
 — Déclenchement par maturation

## 3. Typologie des conflits selon leur nature et leurs objectifs

- Conflits d'action et de réaction  
 — Conflits territoriaux  
   — offensifs et défensifs  
 — Conflits non territoriaux  
   — offensifs et défensifs  
   — militaires

- politiques, au sens large du terme (nationaux, idéologiques, de religion, de puissance, relatifs aux questions institutionnelles)  
 — économiques  
 — démographiques  
 — culturels

## 4. Typologie des motivations

- Motivations économiques  
 — Motivations démographiques  
 — Motivations idéologiques  
 — Motivations nationales  
 — Motivations culturelles  
 — Motivations de dérivation  
 — Motivations de puissance (souci de sécurité, recherche d'équilibre, volonté de prestige)

## 5. Typologie des variables stratégiques

- Xc% : probabilité de voir la partie adverse céder  
 Xsq% : probabilité de voir la partie adverse défendre le « *statu quo* »  
 Xca% : probabilité de voir la partie adverse contre-attaquer  
 Xf% : probabilité de se voir obligé de recourir à la force  
 Yssq% : probabilité de voir la partie adverse réussir dans la défense du « *statu quo* »  
 Yesq% : probabilité de voir la partie adverse échouer dans la défense du « *statu quo* »  
 Yeca% : probabilité de remporter l'épreuve de la contre-attaque  
 Ysca% : probabilité d'avoir le dessous dans l'épreuve de la contre-attaque  
 Ysf : probabilité de remporter l'épreuve de force dont on a eu l'initiative  
 Yef% : probabilité d'avoir le dessous dans l'épreuve de force dont on a eu l'initiative  
 Gc : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse cède  
 Pc : la perte que l'on subira si la partie adverse cède  
 Pssq : la perte que l'on subira si la partie adverse s'accroche avec succès au « *statu quo* »  
 Gssq : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse s'accroche avec succès au « *statu quo* »  
 Gesq : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse échoue dans la défense du « *statu quo* »

- Pesq : la perte que l'on subira si la partie adverse échoue dans la défense du « *statu quo* »
- Geca : le gain que l'on obtiendra si on a le dessus dans l'épreuve de la contre-attaque
- Peca : la perte que l'on subira si on a le dessus dans l'épreuve de la contre-attaque
- Gsca : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse remporte l'épreuve de la contre-attaque
- Psca : la perte que l'on subira si la partie adverse remporte l'épreuve de la contre-attaque
- Gsf : le gain que l'on obtiendra si on remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative
- Psf : la perte que l'on subira si l'on remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative
- Pef : la perte que l'on subira si la partie adverse remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative
- Gef : le gain que l'on obtiendra si la partie adverse remporte l'épreuve de force dont on a eu l'initiative
- où
- c : recul de l'adversaire
- sq : défense du « *statu quo* »
- ca : contre-attaque
- f : recours à la force
- ssq : succès dans la défense du « *statu quo* »
- esq : échec dans la défense du « *statu quo* »
- eca : échec de la contre-attaque
- sca : succès de la contre-attaque
- sf : succès du recours à la force
- ef : échec du recours à la force
- G : gain
- P : pertes

Degrés de probabilité : négligeable (N) ; faible (F) ; moyenne (M) ; grande (G) ; très élevée (T.E.)

Intensité du risque : risque mineur ; risque moyen ; risque majeur ; risque absolu

#### 6. Typologie des tactiques

- Attente (active ou passive)
- Négociation (bilatérale ou multilatérale)
- Recours aux tiers (instances juridictionnelles, instances d'arbitrage, bons offices, médiation)
- Menace d'un recours à la force ou d'une riposte
- Recours à la force
- Riposte
  - riposte directe
  - riposte par contre coup (diversion, représailles)

#### 7. Typologie des forces ou conditions conflictuelles

- Situations objectives
  - conditions démographiques
  - facteurs géographiques
  - causes économiques
- Causes subjectives
  - attitudes psycho-sociologico-politiques
  - conceptions idéologiques
  - éléments psycho-physiologiques
  - éléments caractérologiques
  - éléments de tempérament socio-politique

#### 8. Typologie des personnalités

- Classification psycho-physiologique
  - pycniques et extravertis
  - leptosomes et introvertis
- Classification psychologique
  - extravertis
  - introvertis
  - classiques
  - romantiques
  - agitateurs
  - administrateurs
  - théoriciens
- Classification caractérologique
  - émotifs et non émotifs
  - actifs et non actifs
  - primaires et secondaires
- Classification basée sur les attitudes politiques
  - doctrinaires et opportunistes
  - lutteurs et conciliateurs
  - idéalistes et cyniques
  - rigides et imaginatifs
  - joueurs et prudents
  - révolutionnaires et légalistes

#### 9. Typologie des méfiances conflictuelles

- Méfiance diplomatique
- Méfiance conjoncturelle
- Méfiance idéologique

#### 10. Typologie des modalités de dénouement

- Dé nouement par la menace
- Dé nouement par l'intervention des tiers (juridictions, arbitres, bons offices, médiation)
- Dé nouement par renonciation
- Dé nouement par négociation directe
- Dé nouement par le recours à la force
- Dé nouement par la riposte (riposte directe, diversion, représailles)

*causes subjectives* (attitudes psycho-sociologico-politiques, conceptions idéologiques, éléments psycho-physiologiques, éléments caractérologiques, causes de tempérament politique)<sup>26</sup>.

## 8. La typologie des personnalités des dirigeants

Au niveau de la recherche des principaux types de personnalité des dirigeants, Duroselle concentre notre attention sur une classification psycho-sociale. Pour ce qui nous concerne, nous pensons pouvoir élargir la classification proposée par l'introduction d'une série d'éléments d'ordre *caractérologique*, *psycho-physiologique* ou tout simplement psychologique, que l'auteur, lui-même, évoque dans l'ouvrage *Introduction à l'histoire des relations internationales*<sup>27</sup>.

Pareil élargissement de la « grille » en question la rend, croyons-nous, davantage opérationnelle pour l'analyse des comportements conflictuels.

a) Au niveau de la classification psycho-physiologique, qui établit une correspondance entre des éléments physiologiques et des réactions psychologiques, nous avons la « grille » suivante :

- pycniques et extravertis ;
- leptosomes et introvertis ;
- sanguins ;
- atrabilaires ;
- pituiteux.

b) Au niveau des classifications psychologiques, nous distinguons les types suivants<sup>28</sup> :

- extravertis ;
- introvertis ;
- classiques ;
- romantiques ;
- agitateurs ;
- administrateurs ;
- théoriciens.

c) Au niveau caractérologique, nous avons trois types fondamentaux de personnalité<sup>29</sup> :

- émotifs et non émotifs ;
- actifs et non actifs ;
- primaires et secondaires.

<sup>26</sup> Au sujet du concept « force », vu dans l'optique d'un processus « intégratif », voir notre étude « Aspects sociologiques généraux du processus d'intégration européenne », dans *Il Politico*, 1970, N° 4, pp. 737-738.

<sup>27</sup> *Op. cit.*, pp. 285ss.

<sup>28</sup> Au sujet des classifications *psycho-physiologiques* et *psychologiques*, voir JUNG, *Types psychologiques*, Genève, 1950 ; W. OSTWALD, *Les Grands hommes*, Paris, 1912 ; H. LASSWELL, *Psychopathology and Politics*, Chicago, 1930 ; *Power and Personality*, New York, 1948 et *The Analysis of Political Behaviour*, New York, 1949.

<sup>29</sup> Sur la caractérologie, voir R. MUCCHIELLI, *La caractérologie à l'âge scientifique*, Paris, 1961 ; G. BERGER, *Caractère et personnalité*, Paris, 1950.

d) Au niveau d'une classification réalisée à l'aide d'attitudes historiques, nous identifions, avec J.-B. Duroselle, les six « tandems » de personnalité suivants :

- doctrinaires et opportunistes ;
- lutteurs et conciliateurs ;
- idéalistes et cyniques ;
- rigides et imaginatifs ;
- joueurs et prudents ;
- révolutionnaires et légalistes.

Ces éléments subjectifs ne sont pas, d'un point de vue d'analyse causale, des phénomènes conflictuels indépendants des conditions objectives que nous avons énumérées dans la rubrique précédente. Ces deux types de déterminants sont en interaction constante : la personnalité d'un homme d'État subit l'action des causes objectives, et, inversement, cette même personnalité agit sur les situations objectives<sup>30</sup> et<sup>31</sup>.

## 9. Le niveau des méfiances conflictuelles

Tout en gardant les trois formes de méfiance que Duroselle nous propose, nous formulons deux précisions terminologiques, susceptibles de mettre davantage en relief le contenu des méfiances identifiées.

— À notre avis, l'expression « méfiance latente » gagnerait en clarté, si elle était remplacée par celle de « méfiance diplomatique ».

— De même, l'appellation « méfiance structurelle » n'est pas adéquate pour qualifier des attitudes liées aux systèmes d'idées des parties d'un conflit. Nous préférons donc l'expression « méfiance idéologique ».

## 10. Une nouvelle typologie portant sur les modalités de dénouement

J.-B. Duroselle aborde la question du dénouement au niveau des phénomènes de marchandage tacite qu'il encadre par une construction théorique extrêmement opérationnelle, surtout pour l'analyse du conflit de Trieste.

Cela étant, il convient de compléter le schème conceptuel du dénouement par l'élaboration d'une « grille » comportant les procédures de solution finale du conflit.

Cette typologie ne fait pas double emploi avec celle des tactiques conflictuelles, dans la mesure où les moyens de déclenchement et de conduite des opérations conflictuelles ne préjugent pas toujours des modalités de leur dénouement et que ce dernier n'est pas lié, en toutes circonstances, aux tactiques mises en œuvre et aux perspectives instrumentales envisagées. Parfois, la solution d'un conflit échappe aux prévisions et aux efforts antérieurs des parties.

<sup>30</sup> Pour paraphraser quelque peu J.-J. ROUSSEAU, la personnalité humaine est dépendante des choses et des hommes.

<sup>31</sup> Il serait même intéressant d'explorer les rapports entre les conceptions idéologiques et les variables de tempérament politique.

Dans cet ordre d'idées, nous croyons pouvoir identifier les types de dénouement suivants :

- dénouement par la *menace* ;
- dénouement par le *recours à la force* ;
- dénouement par la *riposte* ;
  - par la riposte *directe* ;
  - par la *diversion* ;
  - par les *représailles* ;
- dénouement par l'*intervention des tiers* (solution arbitrale, décision juridictionnelle, bons offices, médiation) ;
- dénouement par *négociation directe* (bilatérale ou multilatérale) ;
- dénouement par *renonciation*.

## CONCLUSIONS

Avant d'écrire le point final de cette ébauche de théorisation, il convient de nous consacrer à une ultime réflexion portant sur la valeur opérationnelle de notre démarche et sur les possibilités de développement ultérieur du modèle esquissé.

Les considérations finales qu'appelle cette réflexion sont regroupées dans les deux rubriques suivantes qui ont respectivement pour but :

- d'insister sur l'intérêt de notre démarche de théorisation ;
- de proposer au lecteur quelques axes de recherche théorique, susceptibles de favoriser le développement de la sociologie des conflits.

### 1. L'intérêt de notre démarche

Par voie de schématisations situées, essentiellement, au niveau d'une analyse conceptuelle d'ordre typologique, nous avons pu proposer une série de « grilles » provisoires, susceptibles de fournir une vue systématique des situations conflictuelles de la vie internationale.

Les fonctions d'orientation conceptuelle des recherches sur la sociologie des conflits internationaux et les potentialités explicatives de notre schéma sont nombreuses. Nous nous contentons ici d'en évoquer les principales.

a) Notre tentative de cerner de plus près la nature des forces conflictuelles, nous a permis de mettre l'accent sur la relation « causes objectives—attitudes—idéologies—personnalité », en soulignant leur agencement conceptuel et leur interdépendance.

b) En intégrant dans le même modèle, des causes objectives, des attitudes conflictuelles et des décisions stratégiques, tactiques et de dénouement, nous avons, implicitement, mis l'accent sur le trinôme conceptuel « situation—attitude—décision », dont la valeur opérationnelle au niveau de la sociologie des conflits n'est nullement entamée.

c) L'application de notre modèle au comportement conflictuel de la France dans le cadre de l'OTAN sécrètera, croyons-nous, de nouvelles possibilités de conceptualisation et d'analyse explicative.

— Nos formulations attireront l'attention sur l'intérêt de la théorisation d'une politique étrangère dans une optique conflictuelle et à l'aide d'un appareil conceptuel conçu par et pour la sociologie des conflits.

— Elles mettront en relief, dans le cadre d'une dialectique entre les antagonismes et l'intégration, que, d'un point de vue explicatif, conflit et phénomènes « intégratifs » peuvent s'inscrire dans un seul et même processus d'ensemble, pour autant que les comportements conflictuels tendent à démontrer les carences et les contradictions des superstructures « intégratives » et à contribuer à la fixation d'un nouveau point d'équilibre « intégratif ».

— Leur utilisation, enfin, pour l'étude des antagonismes d'un bloc institutionnalisé (OTAN), laissera entrevoir de nouvelles perspectives de théorisation des secousses et des contradictions internes des blocs internationaux et démontrera que la similitude des systèmes qui les composent est une condition nécessaire, mais pas suffisante, de leur homogénéité : celle-ci est subordonnée aux exigences de l'intérêt national.

## 2. Quelques propositions visant au développement des catégories explicatives de notre schématisation

Il s'agit de proposer ici trois axes de recherche théorique, susceptibles de compléter notre schéma et de faire progresser les efforts de théorisation des situations conflictuelles internationales.

— Le premier axe propose une typologie portant sur les aspects sociologico-politiques d'une politique de défense de l'intérêt national, susceptible de servir d'instrument d'analyse du comportement conflictuel des membres de la société internationale.

— Le deuxième axe met l'accent sur la nécessité de réaliser un examen approfondi de la nature sociologico-politique des influences conflictuelles.

— Le troisième axe, enfin, souligne l'intérêt de la mise en relief de la place qu'occupe la décision dans les mécanismes sociologico-politiques d'un conflit international.

### A) *Vers une typologie de l'intérêt national*

Dans l'esquisse de notre modèle, le concept « intérêt national » a été conçu dans la foulée des variables constitutives de nos formulations typologiques et participa à un effort de simplification schématique des réalités conflictuelles. Nous avons, en effet, rencontré ce concept au niveau de la classification des conflits d'après leur nature, au niveau de la « grille » des motivations conflictuelles, au niveau, enfin, des forces conflictuelles.

Ceci étant, il est souhaitable de valoriser, dans le cadre de ces considérations finales sur le développement ultérieur de la sociologie des conflits internationaux, l'importance conceptuelle du vocable « intérêt national » et de le considérer comme un principe explicatif d'un ensemble de données conflictuelles dont il constitue le substratum causal. En d'autres termes, il s'agit de souligner ici la nécessité d'une mise en relief du mécanisme sociologico-politique de la politique conflictuelle des États, tant au niveau des relations internationales classiques que sur le plan des rapports institutionnalisés noués dans le cadre d'un système hétérogène ou homogène <sup>32</sup>, qui tienne suffisamment compte de la philosophie de l'intérêt national.

Dans cet ordre d'idées, l'explication des situations conflictuelles en question exige l'élaboration d'une typologie de l'intérêt national dont nous fournissons ici les prémices sous forme d'une « grille » comportant quatre niveaux de conceptualisation.

a) Le premier niveau est celui des objectifs auxquels peut se rattacher la politique de défense de l'intérêt national et qui consistent en la recherche,

- de la gloire, et/ou
- du bien-être matériel, et/ou
- de l'épanouissement moral (sur le plan idéologique, sur le plan de la foi, sur le plan de la dignité humaine, etc.) et/ou
- de la protection de la vie des hommes, et/ou
- du maintien de la souveraineté, et/ou
- de l'indépendance, et/ou
- de la sauvegarde de l'intégrité territoriale, et/ou
- de la cohésion sociale.

b) Le deuxième niveau est celui des moyens mis en œuvre pour la défense de l'intérêt national. Il s'agit, notamment :

- de la guerre offensive,
- de la guerre défensive,
- de la politique de puissance,
- de la politique de grandeur,
- de l'expansion démographique,
- de la détente mondiale <sup>33</sup>,
- de la paix mondiale,
- de la coopération internationale,
- de l'intégration internationale,
- de la prospérité mondiale <sup>33</sup>,
- de l'épanouissement moral de l'humanité <sup>33</sup>.

<sup>32</sup> Nos études sur les phénomènes d'intégration internationale nous ont permis de constater que les secousses conflictuelles n'épargnent nullement les systèmes internationaux à caractère homogène, c'est-à-dire composés d'unités membres qui appartiennent au même type de régime et obéissent à la même conception de la politique.

<sup>33</sup> Il n'y a pas toujours contradiction entre la volonté de défendre l'intérêt national et l'action de promotion de la paix mondiale, de la prospérité et de l'épanouissement moral de l'humanité.

c) Le troisième niveau est celui des bénéficiaires de la politique de défense de l'intérêt national. Il pourrait s'agir

- d'un ou de plusieurs dirigeants ;
- d'un ou de plusieurs groupes dirigeants ;
- d'une ou de plusieurs classes ;
- d'une ou de plusieurs couches sociales ;
- d'une ou de plusieurs nations ;
- d'une ou de plusieurs races ;
- du corps sociétal.

d) Le dernier niveau est celui des contours *ratione temporis* de la politique de défense de l'intérêt national. On pourrait parler,

- d'une politique à court terme ;
- d'une politique à moyen terme ;
- d'une politique à long terme.

## B) *Vers une théorie des jeux d'influences conflictuels*

À notre avis, l'analyse théorique des conflits internationaux ne prendra tout son sens que lorsqu'elle pourra s'appuyer sur un examen approfondi de la nature sociologico-politique des jeux conflictuels, réalisant une interconnexion entre :

- les échanges d'influences qui se produisent entre les dirigeants des unités en conflit ;
- les échanges d'influences qui se produisent entre les dirigeants nationaux et les secteurs de leur contexte politique national qui sont en mesure d'influencer leurs décisions ;
- les échanges d'influences qui mettent en rapport les communautés politiques des parties ou conflit ;
- les échanges d'influences qui se produisent entre les dirigeants nationaux, d'une part, la communauté politique de la partie adverse, d'autre part ;
- les échanges d'influences qui se produisent entre les différentes composantes des systèmes directement impliqués dans le conflit et l'environnement conflictuel.

## C) *Recherche d'un modèle de décision conflictuelle*

Deux types de démarches permettraient d'atteindre les buts d'une recherche théorique sur la décision conflictuelle :

- une étude descriptive des décisions portant sur les différents types de situations conflictuelles ;
- une analyse explicative des décisions conflictuelles (décisions de déclenchement des conflits, décisions stratégiques, décisions de tactique, décisions de dénouement) située au niveau des acteurs, au niveau des forces profondes et au niveau du *decision-making process*.

Pareille démarche permettrait entre autres :

- de procéder à l'élaboration d'une typologie des différents types de décisions conflictuelles ;
- d'établir l'organigramme des principaux protagonistes et d'évaluer leur rôle dans le processus conflictuel qui précède ou qui encadre l'adoption des décisions conflictuelles ;
- de voir dans quelle mesure la décision conflictuelle prend des formes originales par rapport aux autres types de décisions internationales.

Quoi qu'il en soit de ces considérations finales, il reste que la sociologie des conflits internationaux n'est qu'à ses débuts et que nos formulations théoriques, énoncées tout au long de ce travail, ne peuvent être qu'incomplètes et provisoires. Elles s'inscrivent dans une perspective d'analyse de longue période et de portée générale : l'étude des aspects sociologico-politiques des conflits internationaux doit être fondée sur une théorie des jeux d'influences, axée, à son tour, sur le trinôme conceptuel « situation—attitude—décision ».